

## CHAPITRE II L'évolution des professions de sage-femme et de certains auxiliaires médicaux –

### Article 9 - Possibilité de déclarer une sage-femme référente<sup>i</sup>

Après l'article L. 162-8-1 du code de la sécurité sociale, il est inséré un article L. 162-8-2 ainsi rédigé :

« Art. L. 162-8-2. - Afin de favoriser la coordination des soins en lien avec le médecin, pendant et après la grossesse, l'assurée ou l'ayant droit peut déclarer à son organisme gestionnaire de régime de base de l'assurance maladie le nom de sa sage-femme référente.

« Les modalités d'application du présent article sont définies par voie réglementaire.

### Exposé du dispositif – Débats Assemblée nationale et Sénat

Cet article introduit au **Sénat permet à toute assurée enceinte de déclarer à son organisme d'assurance maladie le nom d'une sage-femme référente, l'objectif poursuivi étant de renforcer le rôle de coordination des sages-femmes pendant la grossesse.**

Lors de son **examen en séance**, le Gouvernement a tenu à indiquer qu'une **expérimentation serait lancée en 2021 dans quelques territoires sur le fondement de l'article 51** de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, afin de trouver le meilleur moyen pour organiser et structurer le dispositif de « référent parcours ».

En **seconde lecture devant l'Assemblée nationale** cet article est adopté dans la rédaction issue du Sénat (sauf modification rédactionnelle), Mme la rapporteure, Stéphanie Rist s'exprimant sur le sujet considérant que « *le rôle de coordination des sages-femmes dans la prise en charge de la femme au cours de la grossesse est essentiel. Le rapport de la Commission des 1 000 premiers jours<sup>ii</sup>, remis en septembre dernier par M. Boris Cyrulnik, préconise la création d'un « référent parcours » pouvant accompagner les femmes « de la grossesse au post-partum ». Cette fonction pourrait notamment être occupée par les sages-femmes.* »

---

<sup>i</sup> Article 2 quinquies AA de la proposition de loi

<sup>ii</sup> [« Les 1 000 premiers jours, là où tout commence », septembre 2020.](#)